



Comment capturer une chauve-souris de façon sécuritaire ?

Pour capturer une chauve-souris, il est important de prendre les précautions suivantes :

- toujours porter des gants épais ;
- isoler la chauve-souris dans une pièce en fermant les portes et les fenêtres. Faire sortir toute autre personne de la pièce ;
- éviter de toucher la chauve-souris, même avec des gants ;
- si la chauve-souris est **vivante**, attendre qu'elle se pose. La capturer à l'aide d'un contenant déposé par-dessus elle. Glisser un carton rigide sous le contenant pour l'emprisonner. Fixer le carton au contenant avec du ruban adhésif afin d'éviter tout contact avec l'animal. Conserver l'animal emprisonné en lieu sûr ;
- si la chauve-souris est **morte**, utiliser une pelle pour la récupérer. La déposer dans deux sacs épais, placés l'un dans l'autre. Conserver ces sacs au congélateur ;
- se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir enlevé les gants ;
- si ce n'est pas déjà fait, aviser Info-Santé 811. L'intervenant précisera les mesures à prendre, en fonction de la situation.

Pour toute information médicale sur la rage,
consultez le service Info-Santé 811.

Québec.ca

ATTENTION... Une CHAUVESOURIS ! Et si elle avait la rage...

19-277-01FA © Gouvernement du Québec, 2019



Qu'est-ce qu'une chauve-souris ?

Les chauves-souris sont des mammifères volants utiles qui se nourrissent d'insectes nuisibles. Il est illégal de les tuer. Il faut trouver une façon de les chasser lorsqu'elles sont établies dans des lieux où vivent des humains. Évitez d'être en contact avec elles en les chassant parce qu'elles peuvent être atteintes de la rage. C'est habituellement au cours de l'été que les personnes constatent la présence de chauves-souris dans leur grenier, où celles-ci ont fait leur dortoir. Le meilleur moment pour déloger les chauves-souris d'une habitation se situe entre les mois d'octobre et de mai. Il faut éviter de les chasser après le début de juin, car les petits sont nés et ne peuvent pas encore voler. Les mères chauves-souris tenteront constamment de venir les rejoindre. Au début de l'automne, elles quittent généralement les greniers et hibernent dans des cavernes ou des mines désaffectées.



Qu'est-ce que le virus de la rage ?

Le virus de la rage cause une maladie du cerveau incurable et mortelle pour l'humain. Une faible proportion de chauves-souris sont infectées par ce virus et peuvent le transmettre à l'humain. Heureusement, il existe un vaccin contre la rage, qui, administré après un contact avec un animal infecté, empêche la maladie de se développer.

ATTENTION !
UNE CHAUVESOURIS
ATTEINTE DE LA RAGE
PEUT PARAÎTRE
TOUT À FAIT NORMALE.

Comment se transmet le virus de la rage ?

Le virus de la rage est présent dans la salive de la chauve-souris infectée. Celle-ci peut le transmettre à l'humain par une morsure ou une griffure, même petite.

**IL NE FAUT JAMAIS
TOUCHER UNE
CHAUVESOURIS !**



**TOUTE PERSONNE QUI A TOUCHÉ
UNE CHAUVESOURIS OU QUI A ÉTÉ TOUCHÉE
PAR UNE CHAUVESOURIS DOIT LAVER LA PARTIE
DU CORPS AFFECTÉE LE PLUS RAPIDEMENT
POSSIBLE AVEC DE L'EAU ET DU SAVON PENDANT
10 À 15 MINUTES, PUIS COMMUNIQUER AVEC
INFO-SANTÉ 811.**

ATTENTION !

Une blessure infligée par une chauve-souris, morsure ou autre, peut passer inaperçue. C'est pourquoi une personne qui a touché une chauve-souris ou qui a été touchée par une chauve-souris et qui ne peut exclure une morsure, une égratignure ou un contact de la salive de l'animal avec une plaie ou une muqueuse doit :

- laver la peau exposée, durant 10 à 15 minutes, avec de l'eau et du savon, le plus rapidement possible après le contact ;
- communiquer avec Info-Santé 811, car une vaccination contre la rage pourrait être indiquée ;
- **capturer la chauve-souris pour analyse si cela est possible (voir la méthode à l'endos). L'absence de rage chez l'animal permet d'éviter la vaccination.**